

le bourbonnais rural

Rédaction Administration : BP 12 - 03630 Désertines

Tél. 04 70 05 10 46 - Fax : 04 70 05 35 98

E-mail : contact@lebourbonnaisrural.com

Site Internet : www.lebourbonnaisrural.com

44^e année - N° 2250 - 3 juillet 2015

Hebdomadaire d'information

1.90
€

ISSN
1257-144X

MAGMA 03

en tournée

Ce samedi

4 juillet

en Montagne

Bourbonnaise

> Page 3

SARL GSA Le Négoce Service en Agriculture

Collecte toute l'année de films agricoles usagés (FAU)

2nd collecteur de l'Allier - 1^{er} récupérateur du Négoce Agricole

Intervention dans un rayon de 60 km autour de Montluçon, n'hésitez pas à nous contacter des maintenant pour toute information ou sujet de ces services.

Rue Stéphane Servant - 03100 Montluçon
04 70 03 43 70 - gsa.03@wanadoo.fr

Culture du maïs et innovations

D'un atelier... à l'autre

Avec Loire-Auvergne-Agro

Chronique ovine
Tarir les antenaises
à 70/80 jours de lactation

> Page 9

GIEE en Auvergne
Lancement
du second appel à projets

> Page 8

Gestion des haies
Les dispositions
réglementaires applicables

> Page 8

DPU 2014
Envoi postal des courriers
de fin de campagne

> Page 8

Cancer colorectal
Un geste simple
qui peut vous sauver la vie !

> Page 8

Porcs : la FNP ouvre le débat
de la sécurisation du revenu



> Page 20



> Pages 10 et 11

Irrigation : les inquiétudes persistent
sur le financement des retenues d'eau

> Page 11

Filière viande : pour Stéphane Le Foll

« Il faut que les Français se responsabilisent ! »

> Page 12

Congrès JA

Un ministre de l'agriculture excédé
face à des jeunes agriculteurs... excédés !

> Page 20

Station Limousine de Lanaud

Une fin de campagne positive
avec la vente de la 5^e série

> Page 9

Culture du maïs et innovations : d'un atelier...

Le 16 juin, à Bessay-sur-Allier, Loire Auvergne Agro (LAA) accueillait agriculteurs et représentants d'organisations professionnelles agricoles, sur une plate-forme de 6 hectares, consacrée aux techniques de production du maïs.

Près de 400 maïsiculteurs, de l'Allier, de la Loire et de la Haute-Loire ont répondu présents aux invitations des coopératives de l'Allier (Ucal) et du Groupe Eurea (Eurea Coop et Agri Sud Est Centre), récompensant ainsi les efforts de celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

C'est sous un soleil timide maïs de bon augure, que 18 groupes d'agriculteurs encadrés par leurs techniciens ont arpenté les 6 hectares de la plate-forme.

Au total, 8 ateliers techniques, animés par des fournisseurs et des agronomes, présentaient les innovations technologiques autour de la culture du maïs : semis, désherbages chimiques et mécaniques, stratégies d'économie de phytosanitaires, fertilisation, cultures sous couvert.

Deux ateliers présentaient l'agriculture de précision, avec le binage assisté par caméra et palpeur sur le rang, et le développement de l'agriculture numérique en matière d'optimisation des interventions, de traçabilité du conseil et des interventions au champ.

En marge de la visite, 43 variétés de maïs grain et ensilage, de l'indice 300 à 500 étaient présentées.

Jérôme Vandewalle, président de l'UCAL et Christophe Chavot, président d'EUREA ont remercié les adhérents et les maïsiculteurs venus nombreux ainsi que Bruno, Gilles et Béatrice Perichon, du Gaec des Lucots qui ont accueilli cette plate-forme sur leur exploitation et ont co-animé l'atelier sur le binage. Ils ont retracé la jeune histoire du GIE Loire Auvergne Agro qui est né en juillet 2014 de la volonté des deux groupes coo-

Réussir son semis

En préambule de l'atelier, Emmanuel Roux (Monosem) rappelle tous les facteurs susceptibles d'influencer l'expression du potentiel de rendement d'un maïs. Parmi ces facteurs, le semis représente 50 % de ce résultat.

Chiffres à l'appui, et aidé par les résultats d'expérimentation présentés par Christophe Pasquié (Limagrain), il démontre que la préparation du lit de semence doit être maîtrisée, et notamment sa profondeur, qui doit être régulière et ne doit pas dépasser 4 cm, pour assurer une bonne levée mais aussi pour protéger la graine des conditions défa-



Démonstration de différents types de l'élément semeur

Stratégies de désherbage et association du désherbage chimique et mécanique

Pour débiter ces ateliers, Florent Ehri (Invivo) explore, sur la base de résultats d'expérimentation obtenus sur 5 ans, différentes pistes de désherbage, telles que le traitement localisé au semis ou le binage inter-rang. Pour illustrer sa présentation, Thierry Petitjean (UCAL) montre chacune des modalités, plus ou moins propres en fonction de la stratégie de désherbage utilisée. Sur les microparcelles sans traitement (Témoin IPT = 0) la présence de chénopodes est importante. Sur les microparcelles avec désherbage localisé au semis et deux binages en inter-rang, on observe une efficacité



Emma Mosnier présente les stratégies de désherbage chimique dans les microparcelles



Jérôme Vandewalle, président Ucal et Christophe Chavot, président Eurea groupe

pératifs UCAL et EUREA, de mutualiser leurs moyens humains et financiers pour développer leur expertise en matière d'agronomie, d'agro-écologie et de mise en marché des produits de l'agro-fourniture.

Après leur discours, l'ensemble des participants a partagé un moment de convivialité autour d'un apéritif et d'un repas pris en commun.

Le rendez-vous est pris au printemps 2017 sur la Loire ou la Haute-Loire qui accueillera la seconde plate-forme de Loire Auvergne Agro.

variables telles qu'une sécheresse ou, au contraire, une période très humide.

Des essais réalisés avec différents éléments semeurs sont visibles sur cet atelier. Parmi les différentes technologies disponibles, Monosem présente un semoir pneumatique à enterrage à disque.

D'autres points sont abordés comme la vitesse de semis et le débit des grains : ne pas dépasser les 8 km/h, pour préserver une régularité de la profondeur et de la densité, afin d'assurer une levée homogène.



Emmanuel Roux présente différents éléments semeurs

similaire à un désherbage chimique complet et bien positionné.

Les différentes stratégies en désherbage chimique sont commentées par Emma Mosnier (Eurea group). Elle présente les essais menés sur différents produits, à différentes doses et à différents positionnements (pré levée + post levée ou uniquement post levée). Afin d'obtenir les meilleurs résultats avec un indice de fréquence de passage réduit (IFT), les produits traditionnels sont associés à d'autres molécules dans les essais présentés.



Thierry Petitjean fait visiter les essais de désherbage mixte

Une co-organisation sous l'emblème Loire-Auvergne-Agro



La co-organisation de la journée s'est faite sous l'égide du nouveau Groupement d'Intérêt Économique Loire-Auvergne-Agro (LAA).

L'UCAL (03) et EUREA (42) ont créé, le 1^{er} juillet 2014, le GIE Loire-Auvergne-Agro pour mettre en commun l'agronomie, le référencement technique et les conseils et services sur l'ensemble de leur zone d'activité.

Christophe Marcoux, président de Loire-Auvergne-Agro, explique : « La création de LAA était motivée par la volonté d'accroître l'expertise agronomique des deux groupes coopératifs, sur les départements de l'Allier, de la Creuse, de la Loire et de la Haute-Loire et de bénéficier d'une synergie de compétences en nommant des responsables de marchés, véritables spécialistes techniques et commerciaux au service des coopératives ».

Le périmètre de ce partenariat concerne :

- L'expérimentation, la production de références agronomiques et leur publication,
- Le marché des fertilisants,
- Le marché des semences (céréales à paille, hybrides, fourragères),
- Le marché de la protection des plantes,
- Le marché des agroéquipements,
- Les nouveaux services innovants au service de l'agro-écologie.

Dans un paysage agricole en forte mutation, la connaissance agronomique est un enjeu majeur, la position de référent régional de LAA doit faire bénéficier les filières végétales de la meilleure compétitivité, gage de pérennité et de rentabilité pour les adhérents et producteurs des départements concernés.

Cette organisation a permis de mener à bien cette plate-forme. Elle a pour objectif de permettre aux adhérents des coopératives de rationaliser les coûts engendrés par les exigences réglementaires et environnementales, et de conforter leur production dans un contexte où la limitation des apports de fertilisants et de produits de protection des plantes est un axe de progrès incontournable.

Sécurisation du conseil et de la traçabilité

« Atland, c'est la simplicité : l'agriculteur a l'accès à la plateforme contenant ses données sur n'importe quel support, en dehors de son bureau. Il n'y a pas besoin de faire de mise à jour ou de sauvegarde... C'est un gain de temps ». C'est ainsi que Martin Remi présente le logiciel mis au point par SMAG (Système d'information et logiciel pour l'agriculture). Il souligne les avantages pour l'exploitant : « Cet accès permet de recueillir en amont les analyses, les prévisions des outils d'aide à la décision, les conseils agronomiques des techniciens, puis de planifier et d'enregistrer en temps réel ses interventions ».

Jean Ray, en charge des Outils d'Aide à la Décision (OAD) à l'UCAL, évoque les perspectives de développement : « Actuellement, nous travaillons les interconnexions avec des outils tels que Farmstar, et Clément Bridot, responsable du développement des nouvelles technologies de décision, est en train d'étudier les modalités d'utilisation des drones ».

« Dans notre société où la collecte et le traitement des données sont des sujets très sensibles, la confidentialité est une priorité, souligne Christophe Marcoux, président de Loire Auvergne Agro. C'est pour cela que nous avons fait appel à Smag, qui est une filiale d'Invivo, la coopérative des coopératives. Les données appartiennent à nos adhérents et restent confidentielles ».



Si deux drones étaient présents, c'était uniquement pour des prises de vues. L'utilisation comme outils d'aide à la décision n'est pas encore d'actualité

... à l'autre avec Loire-Auvergne-Agro

Fertilisation starter et fertilisation azotée

Ces ateliers et les essais afférents ont été mis en place pour répondre à une attente sociétale forte : réduction de l'empreinte écologique, respect du sol et préservation des ressources. Pour l'agriculteur, l'enjeu est d'éviter les gaspillages.

Sylvain Boyer (Invivo) réalise une présentation concernant la fertilisation azotée, et notamment les différentes technologies permettant d'optimiser l'assimilation de l'azote. Parmi ces technologies, les engrais enrobés, les engrais avec inhibiteurs d'urée, et les engrais avec retardateurs de nitrification ont un intérêt particulier pour limiter des pertes d'azote dans l'eau et l'air. Il rappelle également, que même avec les engrais les plus

techniques, les bonnes pratiques doivent être respectées : « Il ne faut pas oublier d'utiliser un outil de calcul de la fumure performant, et bien choisir les périodes d'épandage en fonction des conditions climatiques ».

Après des rappels techniques sur la structure des sols et les bases de la mise en disponibilité des nutriments du sol, Benjamin Leray (Fertemis) présente l'inoculation d'engrais granulés par des micro-organismes (bactéries et levures) mis au point conjointement par les sociétés Lallemand et Fertemis. Ces engrais associés à des micro-organismes permettent une meilleure valorisation des matières fertilisantes épandues, en phosphore notamment.



Benjamin Leray rappelle les bases de la fertilisation d'un sol « vivant ».



Les essais montrent des écarts (couleurs / hauteur) entre les protocoles de fertilisation.

Binage et agriculture de précision

L'un des ateliers qui a eu le plus de succès est celui du binage avec guidage autonome. Cet outil



J. Rabine (à gauche) et F. Blanchet (au centre) présentent le matériel de binage avec guidage autonome.



Démonstration de la bineuse équipée des systèmes Econet et Precimac.

Cultures sous couvert et inter-cultures

Sébastien Desplante (Jouffray Drillaud) débute cet atelier par le rappel des nouvelles obligations des directives nitrates et de la PAC, avec la certification Maïs pour le respect de l'exigence de diversité des assolements. Pour répondre à ces exigences, Jouffray Drillaud mène des essais, dont la troisième année est en cours et en partie présentée sur la plate-forme Loire-Auvergne-Agro. Pour les producteurs de semences, le challenge est difficile : il s'agit de trouver des mélanges d'espèces pour le semis sous couvert qui puissent être compatibles avec les dates de récolte du maïs, qui soient tolérantes à l'ombrage, et qui ne le concurrence pas.



Les intercultures suscitent bien des questions pour les maïsiculteurs.



Fabrice Pothier et Sébastien Déplante exposent les modalités des intercultures.

Bulletin de santé du Végétal

Au 23 juin en Auvergne

Dans le Bourbonnais, en Forterre, en Limagne ou en zone d'altitude, le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) Auvergne permet d'estimer le risque de présence de maladies et de ravageurs.

Grâce aux observations de multiples partenaires du développement (Chambres d'agriculture, Coopératives, Négoces, CETA, lycées agricoles...) et de nombreux agriculteurs, les BSV permettent de se tenir en alerte pour aller observer ses propres parcelles.

Maïs - La floraison mâle est imminente, le vol de pyrale est en cours, les premières pontes sont visibles.

Betterave - Couverture du sol à 100 %. Progression du charançon. Première observation maladies du feuillage.

Irrigation

Les inquiétudes agricoles persistent sur le financement des retenues d'eau

La FNSEA, les Jeunes Agriculteurs, l'APCA (chambres d'agriculture) ont fait part de leurs inquiétudes, le 18 juin, concernant la levée du moratoire sur le financement par les Agences de l'eau des projets d'irrigation. « Trop complexe », soutiennent-ils.

« La FNSEA, les Jeunes Agriculteurs, l'APCA (chambres d'agriculture) et Irrigants de France resteront extrêmement vigilants pour la mise en oeuvre pragmatique des projets de territoire », selon un communiqué le 18 juin, qui fait suite à la signature de l'instruction du gouvernement relative au financement des retenues pour l'irrigation, le 4 juin dernier. Depuis trois ans, un moratoire bloquait le financement par les Agences de l'eau de la substitution des prélèvements estivaux par des prélèvements hivernaux. Il avait été mis en place par Delphine Batho, ex-ministre de l'Écologie.

La profession agricole est satisfaite. Néanmoins, « nous avons perdu trois ans », estime Jean-Luc Capes, chargé du dossier eau à la FNSEA. En outre, l'instruction signée inquiète. « Le contenu de l'instruction est sujet à des interprétations sans fin », poursuit Jean-Luc Capes. Ainsi, les agriculteurs demandent une simplification des démarches administratives. « De fortes inquiétudes demeurent face, notamment, aux objectifs qualitatifs fixés, à la complexification des procédures, au manque d'articulation avec les financements FEADER (Fonds européen agricole pour le développement

rural) et à la faible représentation des agriculteurs dans le pilotage des projets », poursuivent les trois organisations majoritaires.

Concrètement, les porteurs de projets doivent élaborer un « projet de territoire ». Ce dernier conditionne l'accès au financement par les Agences de l'eau. Les incertitudes pèsent précisément sur ces projets de territoires définis dans l'instruction. « Les agriculteurs, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, sont prêts à s'engager dans les projets de territoire, pour peu qu'ils soient réalistes et adaptés à la diversité des enjeux locaux », lit-on dans le communiqué.

La profession agricole, satisfaite de la levée du moratoire, n'en reste donc pas moins vigilante. Ainsi, les agriculteurs « mesureront les effets de la levée du moratoire lorsque les ouvrages de stockage seront en eau ».



Canicule

Les céréaliers confrontés à une 3^e campagne difficile

Le décrochage des rendements céréaliers avec la canicule ne sera pas compensé par le rebond des prix, a estimé le 26 juin Agritel, qui prédit une troisième campagne difficile.

« Les températures de plus de 30° annoncées en France sont une menace pour les rendements et la qualité de la production », déclare le DG Michel Portier, cité dans un communiqué. Selon Agritel, « les indicateurs restent au rouge » pour les céréaliers, qui subiront une campagne difficile pour la troisième année de suite. « Leur revenu 2015 pourrait demeurer comme en 2014 voisin des niveaux du salaire minimum », considère Michel Portier.

Sur le marché à terme Euronext, les échanges ont été denses le 29 juin : le blé a poursuivi son envolée à 198,25 euros/t (+4 euros/t) pour l'échéance la plus proche (septembre), flirtant avec le seuil psychologique des 200 euros/t. « Le sursaut sur les marchés ne compensera pas la baisse des rendements français », prévient le communiqué. Une situation avantageuse pour les concurrents de la mer Noire, « qui bénéficient de bonnes conditions climatiques ».

Vient de paraître

Variétés de blé tendre 2015 : quoi de neuf en qualité ?

Cette brochure présente les résultats de valeur technologique obtenus par plus de 60 variétés de blé tendre expérimentées dans le réseau ARVALIS - Institut du végétal sous forme de fiches.

La classe CTFS, la dureté, le PS, le taux de protéines... et le comportement biscuitier ou en panification sont décrits et commentés pour chaque variété afin d'accompagner tous les acteurs de la filière dans le choix des variétés les plus adaptées à leurs besoins. Un tableau de synthèse regroupe également toutes les dernières variétés inscrites ainsi que celles développées en France.

73 pages - Réf. 2357 - Prix : 16 €.

Pour commander en ligne : www.editions-arvalis.fr